



Corporation Commerciale Canadienne

Rapport financier trimestriel (non vérifié)

**Pour la période de trois mois terminée
le 30 juin 2013**

Commentaires et Analyse de la Direction

Aperçu

La CCC a été fondée en 1946 en vertu de la *Loi sur la Corporation commerciale canadienne* (« la Loi ») Elle a pour mandat général de contribuer à l'expansion du commerce du Canada en aidant les exportateurs canadiens à accéder aux marchés étrangers et en aidant les acheteurs étrangers à se procurer des marchandises du Canada. La *Loi* confère également à la Corporation un certain nombre de pouvoirs, y compris la capacité d'effectuer l'exportation de marchandises ou de denrées du Canada, en qualité de mandant ou de mandataire, selon les modalités et dans la mesure qu'elle juge utiles. Par conséquent, la CCC négocie et exécute des accords d'approvisionnement bilatéraux de gouvernement à gouvernement, facilitant ainsi des transactions à l'exportation pour le compte des exportateurs canadiens.

Nature des activités et contexte opérationnel

Dans le contexte mondial actuel de faible rendement et d'incertitude économiques, les entreprises canadiennes continuent de faire face à une conjoncture marquée par des changements profonds dans certains secteurs clés de l'industrie. Pour la Corporation commerciale canadienne (CCC), ces changements se traduisent par une réduction du volume de contrats dans le cadre de l'Accord sur le partage de la production de défense (APPD). La Corporation joue par ailleurs un rôle important dans la promotion des capacités canadiennes et dans l'accroissement des exportations ailleurs qu'aux États-Unis et dans les marchés de l'APPD. Elle œuvre de concert avec son bassin d'exportateurs dans les marchés mondiaux de la défense et de la sécurité, pour faire valoir les approvisionnements canadiens et américains des secteurs de la sécurité et de la défense qui sont prêts pour l'exportation, et ouvrir de nouveaux marchés dans les pays alliés. La stratégie qu'elle a élaborée, fondée sur ses secteurs d'activité : son secteur d'activité lié à l'APPD, son secteur d'activité lié à la défense et à la sécurité mondiale (DSM) et son secteur d'activité lié aux affaires commerciales internationales (ACI), continue de s'avérer efficace, comme en témoignent la hausse des ventes des exportateurs du pays et la création d'emplois pour les Canadiens. Qui plus est, la Corporation atteint ces résultats tout en veillant à sa rentabilité.

Faits saillants financiers

Les résultats d'exploitation et le résultat global de la CCC pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2013 ont enregistré un déficit de 0,5 million de dollars, alors qu'un déficit de 0,1 million de dollars avait été constaté pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2012. L'écart négatif observé d'une année sur l'autre, de 0,4 million de dollars ou 251 %, traduit une baisse des produits, de 0,6 million de dollars, associée à une baisse des charges, de 0,2 million de dollars.

En ce qui concerne les charges totales, des charges de 7,3 millions de dollars continuent d'être encourues de manière contrôlée, en fonction des produits générés, en respectant

l'esprit des mesures visant à contenir les coûts établies dans le budget fédéral de 2010.

Une analyse détaillée des faits saillants financiers relatifs à la période de trois mois terminée le 30 juin 2013 suit :

Analyse de l'état du résultat global

Tableau récapitulatif

	POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE		
	30 juin 2013 (M\$)	30 juin 2012 (M\$)	Augmentation (diminution) en %
Produits :			
Opérations commerciales – contrats de maître d'œuvre	373,7 \$	692,6 \$	(46 %)
Coût des opérations commerciales – contrats de maître d'œuvre	(373,7)	(692,6)	46 %
Frais de service	2,6	3,3	(21 %)
Autres produits	0,3	0,2	35 %
Produits nets	2,9	3,5	(17 %)
Charges :			
Frais d'administration	7,3	7,5	(4 %)
Dépenses de remédiation des contrats	-	-	- %
Total des charges	7,3	7,5	(4 %)
Services d'approvisionnement international pour les clients gouvernementaux	10,2	4,6	124 %
Coût des services d'approvisionnement international pour les clients gouvernementaux	(10,2)	(4,6)	(124 %)
Crédits parlementaires	3,9	3,9	- %
Résultats d'exploitation nets	(0,5) \$	(0,1) \$	(251 %)

Produits

Les produits sont composés des recettes découlant des opérations commerciales liées aux contrats de maître d'œuvre, des frais de service, des autres produits, des produits financiers nets et des gains (ou des pertes) de change, qui entraînent une augmentation ou une réduction des produits, le cas échéant. Il est important de souligner que les produits générés par les opérations commerciales liées aux contrats de maître d'œuvre sont entièrement compensés par les coûts de ces mêmes transactions. Après la réduction des coûts des opérations commerciales, on constate que les produits nets ont été de 2,9 millions de dollars pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2013, alors qu'ils avaient été de 3,5 millions de dollars pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2012, ce qui représente une baisse de 0,6 million de dollars ou de 17 %.

Pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2013, les opérations commerciales (OC) et le coût des OC, de 373,7 millions de dollars, ont été de 318,8 millions de dollars ou de 46 % inférieurs à ce qu'ils avaient été pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2012. Les OC liées au secteur APPD, qui se chiffrent à 300,5 millions de dollars, comptent pour 80 % des OC totales de la Corporation, de 373,7 millions de dollars et sont de 290,3 millions de dollars ou de 49 % inférieures aux OC liées à l'APPD constatées pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2012. Du total des OC liées à l'APPD, 157,6 millions de dollars ont été enregistrés dans le cadre des projets visant des véhicules blindés légers (VBL), conformément à l'APPD, alors que 404,2 millions de dollars avaient été enregistrés dans le cadre de ces mêmes projets pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2012. On prévoit que la valeur des OC baissera pendant le reste de la période d'exécution du contrat de VBL de 2,22 milliards de dollars signé avec l'organisation des ventes militaires à l'étranger (VMA) du département de la Défense des États-Unis (DoD des États-Unis) en 2009-2010. Ce contrat visant des VBL est le plus gros contrat jamais signé par la Corporation et il a contribué à la valeur très élevée des OC pendant les dernières années. Les OC liées au secteur DSM, de 22,3 millions de dollars, représentent 6 % des OC totales de la Corporation et sont de 8,7 millions de dollars ou de 64 % supérieures aux OC liées à ce secteur constatées pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2012. Les OC liées au secteur ACI, de 50,9 millions de dollars, représentent 14 % des OC totales de la Corporation et sont de 37,3 millions de dollars ou de 42 % inférieures aux OC liées au secteur ACI enregistrées pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2012. Ces OC totales liées au secteur ACI de 50,9 millions de dollars incluent 5,7 millions de dollars associés au Programme de contrats à Cuba.

Pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2013, la valeur des services d'approvisionnement international et des coûts de ces services, de 10,2 millions de dollars, a été de 5,6 millions de dollars ou de 124 % supérieure à la valeur de ces services et de ces coûts enregistrée pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2012.

La CCC n'impose pas de frais pour les opérations effectuées dans le cadre de son secteur d'activité relatif à l'APPD, car ces opérations sont financées par des crédits parlementaires. La CCC facture des frais de service dans ses autres secteurs d'activité, établis généralement comme un pourcentage de la valeur des contrats. Ces frais sont comptabilisés comme des produits lorsque les biens et les services sont fournis. Pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2013, les frais de service totaux, de 2,6 millions de dollars, ont été de 0,7 million de dollars ou de 21 % inférieurs aux frais de service totaux constatés pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2012. Les frais de service associés au secteur DSM, de 0,9 million de dollars, comptent pour 35 % des frais de service totaux et sont de 19 000 \$ ou 2 % inférieurs aux frais de service associés au secteur enregistrés pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2012. Les frais de service associés au secteur ACI, de 0,9 million de dollars, comptent pour 35 % des frais de service totaux et sont inférieurs de 0,5 million de dollars ou de 36 % aux frais de service associés à ce secteur constatés pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2012. Des frais de service totaux associés au secteur ACI, 90 % sont générés par le Programme de contrats à Cuba. Les frais de service associés aux services

d'approvisionnement (y compris les bureaux régionaux en Chine et l'entente de services partagés avec PPP Canada), de 0,8 million de dollars, comptent pour 30 % des frais de service totaux et sont de 0,2 million de dollars ou de 17 % inférieurs aux frais associés aux services d'approvisionnement pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2012.

Les autres produits, d'une valeur de 0,3 million de dollars, incluent : 1) les gains ou les pertes sur les opérations de change, qui reflètent l'impact des fluctuations de la valeur du dollar canadien par rapport à la valeur du dollar américain sur les soldes de trésorerie à découvert en dollars américains (lesquels sont étroitement surveillés et conservés à des niveaux peu élevés); 2) les produits financiers versés sur les soldes de trésorerie de la Corporation; 3) les autres produits, qui découlent principalement des rabais pour paiement hâtif et des virements. La valeur pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2013 des autres produits est supérieure de 79 000 dollars ou de 35 % à leur valeur constatée pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2012, en raison de la comptabilisation de gains supérieurs sur les opérations de change.

Charges

Pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2013, les charges totales ont été de 7,3 millions de dollars, ce qui représente une baisse de 0,2 million de dollars ou de 4 % par rapport à la période de trois mois terminée le 30 juin 2012. Pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2013, la direction n'a comptabilisé aucune dépense de remédiation des contrats et elle reportera leur comptabilisation jusqu'à ce que les montants réels soient ou puissent être déterminés. Les frais d'administration sont payés principalement en dollars canadiens et ne sont pas touchés par les fluctuations des taux de change. Pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2013, les principaux frais d'administration ont été les suivants :

- La rémunération du personnel a été de 4,6 millions de dollars. Ce chiffre est supérieur de 0,2 million de dollars ou de 4 % au montant enregistré pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2012. Cette augmentation reflète la hausse des salaires régulière prévue dans la convention collective en vigueur. La rémunération du personnel a compté pour 63 % des frais d'administration de la CCC.
- Les coûts, dans le cadre du secteur d'activité APPD, liés aux services de gestion de contrats fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) qui ne seront pas transférés ou qui n'ont pas encore été transférés à la CCC, de 1.0 million de dollars, ont été semblables aux coûts comptabilisés pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2012.
- Les frais de loyer et les dépenses connexes, qui ont totalisé 0,6 million de dollars, ont été semblables aux frais comptabilisés pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2012.
- Les frais de déplacement, de 0,3 million de dollars, engagés surtout pour répondre aux besoins opérationnels relatifs à l'obtention ou à la gestion de contrats

internationaux, ont été inférieurs de 0,2 million de dollars ou de 37 % aux frais comptabilisés pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2012.

- Les honoraires des consultants qui complètent l'effectif de la CCC et exécutent des tâches qui demandent une expertise particulière, de 0,2 million de dollars, ont été inférieurs de 0,1 million de dollars ou de 41 % aux honoraires enregistrés pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2012.
- L'amortissement des immobilisations incorporelles et la dépréciation de la propriété et de l'équipement, ainsi que les coûts des améliorations locatives, de 42 000 dollars, ont été inférieurs de 159 000 dollars ou de 79 % à l'amortissement et à la dépréciation enregistrés pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2012. Le système de planification des ressources de l'organisation (PRO) qui avait été restructuré et mis en œuvre en 2008, en même temps que des mises à jour connexes, avait été entièrement amorti à la fin de l'exercice 2012-2013.
- Les coûts des logiciels, du matériel informatique et des services de soutien, sans compter les coûts du personnel de gestion de l'information déjà inclus dans la rémunération du personnel ou les honoraires des consultants, de 0,3 million de dollars, ont été relativement semblables aux coûts enregistrés pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2012.
- Les autres charges, y compris les frais liés aux communications de la Corporation (p. ex., marketing, publicité, conception et impression de documents promotionnels), les frais liés aux télécommunications et les frais bancaires, de 0,2 million de dollars, ont été relativement semblables aux charges comptabilisées pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2012.

Pendant la période de trois mois terminée le 30 juin 2013, la direction n'a pas engagé de dépenses de remédiation de contrats. Cette situation reflète le portefeuille actuel de la Corporation, constitué de projets actifs stables, ainsi que son processus rigoureux de gestion des risques.

Crédits parlementaires

La Corporation recevra des crédits parlementaires à hauteur de 15,5 millions de dollars au cours de l'exercice 2013-2014, comme pour l'exercice 2012-2013. Les crédits parlementaires sont répartis en versements mensuels égaux tout au long de l'année. Pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2013, le montant versé a été de 3,9 millions de dollars. Le même montant avait été versé pendant la période de trois mois terminée le 30 juin 2012.

Analyse de l'état de la situation financière

Sommaire de la situation financière

	30 juin 2013 (M\$)	31 mars 2013 (M\$)	Augmentation (diminution) en %
Actif total	1 196,9 \$	1 172,6 \$	2 %
Passif total	1 147,0 \$	1 122,2 \$	2 %
Capitaux propres	49,9 \$	50,4 \$	(1 %)

Au 30 juin 2013, l'actif total de la CCC s'élevait à 1 196,6 millions de dollars. Il était donc de 21,3 millions de dollars ou de 2 % supérieur à sa valeur au 31 mars 2013. Cette hausse est liée à une augmentation depuis le 31 mars 2013 du montant des paiements progressifs aux exportateurs canadiens de 43,8 millions de dollars ou de 5 %, compensée par une diminution nette depuis le 31 mars 2013 de tous les autres éléments d'actif de 22,5 millions de dollars ou de 7 %.

Au 30 juin 2013, le passif total de la CCC était de 1 147,0 millions de dollars, soit de 24,8 millions de dollars ou de 2 % supérieur à sa valeur au 31 mars 2013. Cette augmentation est due à une hausse par rapport au 31 mars 2013 du montant des paiements progressifs des clients étrangers de 46,9 millions de dollars ou de 6 %, compensée par une diminution nette de 22,1 millions de dollars ou de 8 %, par rapport au 31 mars 2013, de tous les autres éléments de passif.

À titre d'intermédiaire commercial international, la CCC compense en grande partie ses éléments d'actif liés au commerce par des éléments de passif équivalents. Par conséquent, les créances des clients étrangers et les paiements progressifs aux exportateurs canadiens sont normalement compensés par les créditeurs et les charges à payer aux exportateurs canadiens ainsi que par les paiements progressifs des clients étrangers, respectivement.

Les créances des clients, de 119,2 millions de dollars, ont été de 27,7 millions de dollars ou de 19 % inférieures au solde enregistré au 31 mars 2013 et elles représentent 10 % des actifs totaux de 1 196,9 millions de dollars. Les créditeurs et les charges à payer, de 105,5 millions de dollars, ont été de 15,5 millions de dollars ou de 13 % inférieurs au solde au 31 mars 2013, et ils représentent 9 % du passif total de 1 147,0 millions de dollars.

Les paiements progressifs aux exportateurs canadiens, de 886,9 millions de dollars, représentent 74 % de l'actif total de 1 196,9 millions de dollars. Les paiements progressifs des clients étrangers, de 889,7 millions de dollars, représentent 78 % du passif total de 1 147,0 millions de dollars. Aux termes des contrats, les paiements progressifs visent surtout le secteur d'activité lié à l'APPD et ils sont transférés intégralement à l'exportateur canadien. Du total des paiements progressifs aux exportateurs canadiens et des paiements progressifs reçus des clients étrangers, 749,2 millions de dollars, ou 84 %

sont liés à l'important contrat de 2,2 milliards de dollars visant la fourniture de VBL, conclu avec l'organisation des ventes militaires à l'étranger du DoD.

Les avances de clients étrangers, de 149,6 millions de dollars, ont diminué de 5,2 millions de dollars ou de 3 % par rapport à leur solde au 31 mars 2013. Les avances aux exportateurs canadiens, de 112,9 millions de dollars, ont diminué de 10,5 millions de dollars ou de 9 % par rapport à leur solde au 31 mars 2013. Des 149,6 millions de dollars en avances de clients étrangers, 123,1 millions de dollars, ou 82 %, sont liés à des projets avec l'Argentine, la Colombie, l'Équateur, le Ghana, la Norvège et le Pérou. De ces avances de clients étrangers, 111,8 millions de dollars, soit 99 %, ont été transférés aux exportateurs canadiens. Les avances ne font pas partie des dispositions prévues dans les modalités des contrats du secteur d'activité APPD. Dans ses autres secteurs d'activité, pour atténuer ses risques, la CCC retient, pour la plupart des projets, les paiements anticipés effectués par les clients étrangers et ne les transfère aux exportateurs canadiens que lorsque ces derniers ont rempli leurs obligations contractuelles. Cela explique les variations observées d'une période à l'autre.

Pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2013, les capitaux propres de la CCC, tous détenus par le gouvernement du Canada, ont été de 49,9 millions de dollars, ce qui représente une baisse de 0,5 million de dollars par rapport au 31 mars 2013, tel que présenté en détail dans l'Analyse de l'état du résultat global. Les capitaux propres de la CCC couvrent les risques commerciaux inhérents à son portefeuille de contrats non exécutés, lequel se chiffrait à environ 2,23 milliards de dollars au 30 juin 2013. Il est bon de souligner qu'en 2009-2010, la CCC a signé le contrat sur les VBL avec l'organisation des ventes militaires à l'étranger du DoD des États-Unis, que la valeur potentielle maximale de ce contrat est de 2,22 milliards de dollars, et qu'au 30 juin 2013, sa partie exécutée se chiffrait à 1,10 milliard de dollars. La partie non exécutée du contrat compte pour 50 % des engagements non réalisés de la Corporation.

Analyse de l'état des flux de trésorerie

Sommaire des flux de trésorerie

	POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE		
	30 juin 2013 (M\$)	30 juin 2012 (M\$)	Augmentation (diminution) en %
Activités opérationnelles	15,7 \$	25,3 \$	(38 %)
Activités d'investissement	- \$	(0,1) \$	100 %
Effet des fluctuations du taux de change sur la trésorerie	0,2 \$	0,1 \$	124 %

Activités opérationnelles

En général, la Corporation paye les exportateurs canadiens dans les 30 jours suivant la réception d'une facture et des pièces justificatives, conformément aux modalités des contrats conclus en vertu de son programme principal relatif à l'APPD. Elle utilise donc sa propre trésorerie pour payer les exportateurs canadiens le 30^e jour et payer l'intérêt de ses créances lorsqu'il y a des retards dans le recouvrement et que le paiement n'est reçu par le client étranger qu'après le délai prévu de 30 jours. Dans certains cas, la Corporation ne paye les exportateurs canadiens qu'après avoir reçu le paiement du client étranger. Selon le moment des rentrées de fonds et des paiements, l'exécution réelle des transactions s'étend souvent sur plusieurs périodes de référence, de sorte que l'on peut observer de grandes variations des flux de trésorerie d'une période à l'autre. Dans le cas visé, la trésorerie est comptabilisée dans l'opération et le sera jusqu'à ce que le paiement soit fait à l'exportateur canadien, conformément aux termes du contrat.

Pendant la période de trois mois terminée le 30 juin 2013, la CCC a fourni 15,7 millions de dollars en espèces provenant de ses activités opérationnelles, comparativement à 25,3 millions de dollars fournis pendant la période de trois mois terminée le 30 juin 2012. Les paragraphes qui suivent renferment une analyse détaillée :

- Les montants reçus des clients étrangers comprennent l'argent reçu pour les livraisons, l'avancement des travaux et les avances, tel que stipulé dans le contrat avec le client étranger. Ces montants ont été de 453,4 millions de dollars pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2013, soit 417,8 millions de dollars ou 48 % de moins que le montant enregistré pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2012. Au cours des deux années précédentes, des montants importants avaient été reçus liés à l'avancement des travaux, puisque la production de masse de centaines de VBL s'accélérait aux termes du contrat de 2,22 milliards de dollars avec l'organisation de ventes militaires à l'étranger du DoD des États-Unis. Maintenant que les véhicules sortent des chaînes de production et qu'ils sont livrés en grandes quantités, la CCC ne reçoit plus que des sommes résiduelles.
- Les paiements aux fournisseurs canadiens incluent les montants en espèces payés pour les livraisons, l'avancement des travaux et les avances, conformément aux modalités du contrat domestique. Les paiements aux fournisseurs canadiens ont été de 435,7 millions de dollars pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2013, soit de 408,9 millions de dollars ou de 48 % inférieurs aux paiements enregistrés pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2012. La baisse est liée à la progression à l'étape de la livraison dans le cadre de l'important contrat avec l'organisation des ventes militaires à l'étranger du DoD des États-Unis visant la production et la livraison de VBL, tel que susmentionné.
- Pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2013, les montants reçus des clients étrangers ont été plus importants que les paiements aux fournisseurs canadiens, de 15,7 millions de dollars. Il est important de noter qu'un paiement

d'environ 20,0 millions de dollars avait été reçu immédiatement avant le 30 juin 2012 et qu'il a été versé à l'exportateur canadien après cette date.

Activités d'investissement

La Corporation avait capitalisé un montant de 0,1 million de dollars au titre des immobilisations corporelles et des actifs incorporels pendant la période de trois mois terminée le 30 juin 2012, mais elle n'a pas capitalisé d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels pendant la période de trois mois terminée le 30 juin 2013.

Effet des fluctuations du taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie

Pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2013, la CCC a comptabilisé un gain sur les opérations de change de 0,2 million de dollars à la suite d'une diminution de la valeur du dollar canadien de 0,0335 \$ par rapport à celle du dollar américain, valeur qui est ainsi passée de 0,9843 \$US, le 31 mars 2013, à 0,9508 \$US, le 30 juin 2013. L'on avait observé une baisse du dollar canadien de 0,0203 \$US entre le 31 mars 2012 et le 30 juin 2012, qui s'était alors traduite par un gain de change de 0,1 million de dollars.

Comparaison des résultats financiers avec le budget du Plan d'entreprise 2013-2014 à 2017-2018

Pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2013, les opérations commerciales totales (y compris les opérations liées aux services d'approvisionnement), de 383,9 millions de dollars, ont été de 0,3 million de dollars ou de 1 % inférieures à ce qui était prévu dans le budget.

Les frais de service enregistrés, de 2,6 millions de dollars, ont été inférieurs de 0,1 million de dollars ou de 3 % aux frais de service prévus dans le budget. Pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2013, les frais générés par le secteur d'activité ACI ont été de 0,2 million de dollars supérieurs aux frais prévus dans le budget, principalement en raison des frais liés au Programme de contrats à Cuba, qui ont été de 0,2 million de dollars ou de 37 % supérieurs aux frais prévus dans le budget. La Corporation continue de financer des opérations dans le cadre de ce Programme et elle percevra des frais de financement connexes jusqu'à ce que le volet lié au financement du Programme soit transféré à Exportation et développement Canada (EDC). Les frais de service générés par les autres secteurs d'activité ont été inférieurs, de 0,3 million de dollars, aux frais de service prévus dans le budget. Ce résultat s'explique par le fait que moins d'étapes (associées au paiement de frais de service) que prévues ont été franchies pendant la période de trois mois terminée le 30 juin 2013.

Les résultats pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2013 incluent un gain de change de 0,2 million de dollars découlant des fluctuations du dollar canadien par rapport au dollar américain (\$US). La valeur du dollar canadien a en effet diminué de

0,9843 \$US, au 31 mars 2013, à 0,9508 \$US, au 30 juin 2013. La Corporation gère ses gains et ses pertes sur les opérations de change en surveillant ses soldes en devises étrangères à découvert et en conservant ces derniers à des niveaux négligeables. Elle n'établit pas de budget pour les gains ou les pertes de change.

La Corporation n'avait pas enregistré de dépenses de remédiation des contrats en date du 30 juin 2013 et elle reportera leur comptabilisation jusqu'à ce que les montants réels soient ou puissent être déterminés. Par conséquent, les dépenses de remédiation des contrats comptabilisées ont été inférieures de 25 000 dollars aux dépenses de remédiation prévues dans le budget. Ceci reflète la solidité des pratiques de gestion des risques de la Corporation, y compris de son cadre de gestion du risque d'entreprise (GRE) et de ses pratiques de gestion des contrats améliorées.

Les frais d'administration, de 7,3 millions de dollars, ont été de 0,3 million de dollars ou de 4 % inférieurs au montant de 7,6 millions de dollars prévu dans le budget. Les charges directes comptabilisées, de 4,7 millions de dollars, ont été de 0,1 million de dollars ou de 3 % inférieures aux charges directes prévues dans le budget. Les charges indirectes enregistrées, de 2,6 millions de dollars, ont été de 0,2 million de dollars ou de 6 % inférieures aux charges indirectes prévues dans le budget. Ce résultat reflète la capacité de la direction de contrôler ses dépenses en fonction de ses recettes.

Tel qu'expliqué dans la section *Crédits parlementaires* de l'analyse de l'état du résultat global, la Corporation a obtenu l'approbation nécessaire pour recevoir des crédits parlementaires à hauteur de 15,5 millions de dollars pendant l'exercice 2013-2014, crédits qui seront répartis en versements mensuels égaux tout au long de l'année. Pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2013, le montant versé a été de 3,9 millions de dollars, ce qui correspond à ce qui avait été prévu pour ce trimestre dans le budget.

Prévisions pour 2013-2014

Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2014, la Corporation prévoit un déficit opérationnel de 1,4 million de dollars, ce qui correspond à un résultat de 2,7 millions de dollars ou de 202 % inférieur au résultat enregistré en date du 31 mars 2013. Le déficit de 1,4 million de dollars est conforme au plan et au budget du Plan d'entreprise de 2013-2014 à 2017-2018 approuvé par le Conseil d'administration. La CCC s'attend à enregistrer des déficits pour les deux premières années de son Plan d'entreprise quinquennal, alors qu'elle abandonnera progressivement ou réduira certains de ses secteurs d'activité pour se concentrer sur la recherche de débouchés dans ses secteurs restants, qui lui permettront de générer des frais de service équivalents et éventuellement supérieurs aux produits perdus, tout en mettant en place des mesures de réduction des coûts et en veillant à un meilleur alignement de ses ressources et de ses activités futures.

Pour l'exercice 2013-2014, on s'attend à ce que les produits prévus, déduction faite du coût des opérations commerciales, s'élèvent à 11,9 millions de dollars, soit 4,4 millions de dollars ou 27 % de moins que le résultat obtenu pour l'exercice 2012-2013. Cette

baisse est largement attribuable au transfert d'activités de financement commercial actuellement menées par la CCC, à EDC. La Corporation cherche à mettre en œuvre, en collaboration avec EDC, une approche pour transférer à cette dernière ses activités de financement, afin de mieux répartir ses risques, tout en continuant d'appuyer les exportateurs canadiens avec lesquels elle fait des affaires depuis les vingt dernières années ainsi que les autres exportateurs canadiens présents dans les marchés où elle mène actuellement des activités de financement. Par ailleurs, en 2012-2013, dans le cadre du secteur d'activité ACI, deux importants projets d'infrastructure, en Équateur et au Ghana, respectivement, ont été achevés, de même qu'un projet important au Kenya. L'on s'attend donc à ce que les frais de service perçus en 2013-2014 soient bas, compte tenu de la longue durée nécessaire pour que les projets actuellement à l'étude par la Corporation se concrétisent par des contrats d'approvisionnement en infrastructure. On prévoit que les produits annuels moyens retrouveront leur valeur habituelle d'environ 13,0 à 14,0 millions de dollars d'ici la fin de la période quinquennale du Plan d'entreprise. On s'attend à ce que le montant des produits financiers nets pour l'exercice 2013-2014 soit de 0,3 million de dollars, soit à ce qu'il soit semblable au montant enregistré pour l'exercice 2012-2013.

En ce qui concerne les charges, tout comme en 2012-2013, la CCC ne s'attend pas à engager des dépenses de remédiation de contrats en 2013-2014. Cette prévision témoigne de la grande importance qu'accorde la CCC à la gestion du risque dans toutes ses activités. Ce montant est réaliste compte tenu du portefeuille actuel de projets actifs et potentiels de la CCC, de la solidité de son cadre de GRE, ainsi que des investissements continus qu'elle réalise en vue d'améliorer ses pratiques de vérification préalable et de gestion des contrats.

Les frais d'administration devraient s'établir à 29,3 millions de dollars, ce qui représente une baisse de 1,8 million ou de 6 % par rapport aux frais d'administration enregistrés en 2012-2013. Une part importante de cette baisse est liée aux économies réalisées grâce à l'attrition, puisque les postes libérés en 2012-2013 n'ont pas été dotés. Une nouvelle réduction de 0,7 million de dollars résulte des frais non récurrents additionnels qui avaient été engagés en 2012-2013 liés au versement d'indemnités de départ aux termes de la convention collective nouvellement signée.

Tel qu'indiqué précédemment, des crédits parlementaires à hauteur de 15,5 millions de dollars ont été approuvés pour l'exercice 2013-2014, comme pour l'exercice 2012-2013.

Engagement de la CCC à l'égard de la gestion du rendement et du risque

La CCC gère toute une série de risques en s'efforçant de remplir son mandat, lequel consiste à promouvoir et à faciliter le commerce international pour le compte des exportateurs canadiens. Sa stratégie pour gérer ses risques fait l'objet d'une analyse détaillée dans son Rapport annuel de 2012-2013.

Le gouvernement des États-Unis conserve une cote AAA auprès de la majorité des agences de notation et obtient la cote de AA+ auprès d'une autre agence. Ces cotes continuent de répondre aux exigences de la politique de la CCC sur le crédit.

Aucun changement, incertitude ou nouveau risque important n'a été cerné pendant la période de trois mois terminée le 30 juin 2013, autre que ceux qui ont été relevés ou qui ont fait l'objet d'une analyse précédemment.

Déclaration de la responsabilité de la direction

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers trimestriels conformément à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels exempts d'anomalies significatives. Elle est également chargée de veiller à ce que toutes les autres informations présentées dans le présent rapport financier trimestriel concordent, le cas échéant, avec celles contenues dans les états financiers trimestriels. Ces états financiers trimestriels n'ont pas été vérifiés ou examinés par un vérificateur externe.

À notre connaissance, les états financiers trimestriels non vérifiés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière et des résultats et flux de trésorerie de la Corporation, à la date donnée et pour la période visée.

Président et chef de la direction,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'M. Whittingham', with a vertical yellow line to its left.

Marc Whittingham

Vice-président, Risque et finance, et chef de la direction financière,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'A. Carty'.

Anthony Carty

Ottawa, Canada
Le 13 août 2013

État de la situation financière (non vérifié)

Au (en milliers de dollars canadiens)	30 juin 2013	31 mars 2013
Actif		
Actifs courants		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	76 939 \$	61 068 \$
Créances (notes 5 et 10)	119 167	146 907
Avances aux exportateurs canadiens	112 921	123 436
Paiements progressifs aux exportateurs canadiens	886 912	840 148
	1 195 939	1 171 559
Actifs non courants		
Immobilisations corporelles	1 004	1 046
Actifs incorporels	-	-
	1 004	1 046
	1 196 943 \$	1 172 605 \$
Passif		
Passifs courants		
Créditeurs et charges à payer (notes 5 et 10)	105 499 \$	120 961 \$
Avances des clients étrangers	149 580	154 799
Paiements progressifs des clients étrangers	889 686	842 769
Avantages du personnel (note 6)	539	1 984
	1 145 304	1 120 513
Passifs non courants		
Avantages du personnel (note 6)	1 452	1 428
Provision pour dépenses de remédiation des contrats (notes 7 et 8)	275	296
	1 727	1 724
	1 147 031	1 122 237
Capitaux propres		
Surplus d'apport	10 000	10 000
Bénéfices non répartis	39 912	40 368
	49 912	50 368
	1 196 943 \$	1 172 605 \$

Éventualités et garanties (note 15)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

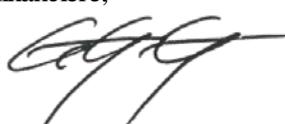
La publication de ces états financiers a été approuvée le 13 août 2013:

Président et chef de la direction,



Marc Whittingham

Vice-président, Risque et finance, et chef de la direction financière,



Anthony Carty

État du résultat global (non vérifié)

Pour les trois mois terminés le 30 juin (en milliers de dollars canadiens)	2013	2012
		Redressé (note 3)
Produits		
Opérations commerciales - contrats de maître d'œuvre (note 9)	373 739 \$	692 585 \$
Moins : coût des opérations commerciales - contrats de maître d'œuvre	(373 739)	(692 585)
Frais de service (note 9)	2 632	3 323
Autres produits (note 9)	39	59
Produits financiers, nets (note 12)	63	76
Gain de change	202	90
	2 936	3 548
Charges		
Frais d'administration (note 11)	7 262	7 548
Dépenses de remédiation des contrats	-	-
	7 262	7 548
Services d'approvisionnement international pour clients gouvernementaux		
Transactions relatives aux services d'approvisionnement (note 9)	10 197	4 560
Moins : coût des transactions relatives aux services d'approvisionnement	(10 197)	(4 560)
	-	-
Résultats d'exploitation nets avant crédits parlementaires	(4 327)	(4 000)
Crédits parlementaires (note 13)	3 870	3 870
Résultats d'exploitation nets	(456) \$	(130) \$
Autres éléments du résultat global (perte)		
Éléments qui ne seront pas reclassés dans les résultats d'exploitation nets		
Perte actuarielle sur l'obligation des avantages du personnel	-	-
Résultat global total (perte)	(456) \$	(130) \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État des variations des capitaux propres (non vérifié)

Pour les trois mois terminés le 30 juin 2013

(en milliers de dollars canadiens)	Surplus d'apport	Bénéfices non répartis	Total
Solde au 31 mars 2013	10 000 \$	40 368 \$	50 368 \$
Résultats d'exploitation nets	-	(456)	(456)
Perte actuarielle sur l'obligation des avantages du personnel	-	-	-
Résultat global total (perte)	-	(456)	(456)
Solde au 30 juin 2013	10 000 \$	39 912 \$	49 912 \$

Pour les trois mois terminés le 30 juin 2012

(en milliers de dollars canadiens)	Surplus d'apport	Bénéfices non répartis	Total
Solde au 31 mars 2012	10 000 \$	39 445 \$	49 445 \$
Résultats d'exploitation nets	-	(130)	(130)
Perte actuarielle sur l'obligation des avantages du personnel	-	-	-
Résultat global total (perte)	-	(130)	(130)
Solde au 30 juin 2012	10 000 \$	39 315 \$	49 315 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État des flux de trésorerie (non vérifié)

Pour les trois mois terminés le 30 juin (en milliers de dollars canadiens)	2013	2012
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		
Recettes des clients étrangers	453 374 \$	871 210 \$
Produits financiers, nets (note 12)	63	76
Frais de service et autres produits reçus	2 671	3 383
Paiements aux exportateurs canadiens	(435 668)	(845 981)
Paiements administratifs	(8 641)	(7 298)
Crédits parlementaires	3 870	3 870
Rentrées de fonds liées aux activités opérationnelles	15 669	25 260
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	-	(79)
Acquisition d'actifs incorporels	-	-
Sorties de fonds liées aux activités d'investissement	-	(79)
Effet des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie	202	90
Augmentation de la trésorerie et équivalents de trésorerie	15 871	25 271
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	61 068	58 485
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice (note 4)	76 939 \$	83 756 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Notes afférentes aux états financiers provisoires condensés non vérifiés

Le 30 juin 2013

1. Nature, organisation et financement

La Corporation commerciale canadienne (« la Corporation ») a été établie en 1946 en vertu de la *Loi sur la Corporation commerciale canadienne* (« la Loi ») et est une société d'État mandataire visée à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Elle est établie au Canada et son siège social se trouve au 50, rue O'Connor à Ottawa, en Ontario. La Corporation exerce ses activités principalement au Canada et dispose de bureaux supplémentaires en Asie et d'une représentation dans les Caraïbes.

La Corporation agit généralement comme maître d'œuvre lorsque des gouvernements étrangers, des organisations internationales ou des acheteurs étrangers du secteur privé veulent acheter des produits et services du Canada par l'entremise du gouvernement canadien. La Corporation conclut des contrats avec ces clients étrangers ainsi que des contrats d'approvisionnement correspondants avec des exportateurs canadiens. De plus, la Corporation conclut des accords de services d'approvisionnement visant à fournir des biens et des services destinés à être utilisés à l'échelle internationale au nom du gouvernement du Canada et de gouvernements étrangers.

Les activités de la Corporation sont financées principalement au moyen de crédits parlementaires et des produits générés par les frais de service facturés.

En septembre 2008, la Corporation, de même qu'un certain nombre d'autres sociétés d'État, a fait l'objet d'une instruction (C.P. 2008-1598) en application de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, intitulée *Décret d'instruction pour les sociétés d'État mères impliquées dans des prêts commerciaux à prendre en considération l'intégrité personnelle de ceux à qui ils prêtent ou offrent des avantages en accord avec la politique du gouvernement pour améliorer la responsabilité et l'intégrité des institutions fédérales*. La Corporation a, depuis, mis en œuvre l'instruction, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2010.

La Corporation n'est pas assujettie aux dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

2. Normes de présentation

Conformité aux Normes internationales d'information financière (IFRS)

Les présents états financiers provisoires condensés ont été préparés conformément à la norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Secrétariat du Conseil du Trésor basé sur les conventions comptables des Normes internationales d'information financière (IFRS), adoptées dans les états financiers annuels vérifiés de la Corporation pour l'exercice terminé le 31 mars 2013. Ces états financiers provisoires condensés ne

comprennent pas toute l'information requise pour les états financiers complets de l'exercice et doivent être lus en parallèle avec le rapport annuel et les états financiers vérifiés de la Corporation en date du 31 mars 2013.

Base d'évaluation

Les états financiers sont fondés sur la base du coût historique, à l'exception des postes qui suivent de l'État de la situation financière, tel que permis par les IFRS et dans la mesure où ils sont importants :

- Les instruments financiers dérivés, comptabilisés à leur juste valeur.
- Les instruments financiers à leur juste valeur par le biais du résultat net, évalués à leur juste valeur.
- Les passifs liés aux avantages du personnel accumulés relatifs aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, comptabilisés à la valeur actuelle des obligations au titre des prestations définies.
- La provision relative aux dépenses de remédiation des contrats, évaluée en fonction de la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs prévus.

Établissement d'estimations et exercice du jugement

La préparation des états financiers conformément aux IFRS exige que la direction exerce son jugement, établisse des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les conventions comptables et les montants des actifs et des passifs déclarés et sur l'information à fournir sur les actifs et les passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et charges déclarés au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer de façon notable de ces estimations pouvant avoir un impact significatif sur les montants s'y reliant dans les états financiers.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes font l'objet d'un examen approfondi sur une base continue, en date des états financiers. Tout changement aux estimations est comptabilisé dans les états financiers pour la période où il est constaté et pour les périodes futures si celles-ci sont également visées. La direction a utilisé des estimations pour déterminer la vie utile des biens et équipements, les actifs incorporels, les passifs liés aux avantages du personnel, la provision relative aux dépenses de remédiation de contrats, les engagements relatifs aux contrats de location et les éventualités, et elle a exercé son jugement quant à la provision relative aux dépenses de remédiation de contrats.

Des renseignements sur les domaines où la direction a exercé son jugement et où elle utilise dans une grande mesure des estimations et des hypothèses sont inclus dans les notes qui suivent :

Note 6 – Prestations de retraite et avantages sociaux

Note 7 – Provision pour dépenses de remédiation des contrats

Note 15 – Éventualités et garanties

Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

La monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la Corporation sont le dollar canadien.

3. Principales conventions comptables

Les principales conventions comptables appliquées dans la préparation des présents états financiers provisoires condensés sont conformes à celles décrites dans les états financiers annuels vérifiés de la Corporation pour l'exercice terminé le 31 mars 2013.

Correction d'erreurs de comptabilité relevées pour les périodes antérieures

La Corporation a redressée de façon rétrospective les postes comparatifs en date du 31 mars 2012 dans les états financiers vérifiés pour l'exercice qui a pris fin le 31 Mars 2013 pour corriger les erreurs suivantes de la période précédente qui ont également touché les états financiers intermédiaires non vérifiés pour l'exercice 2012-2013 publiés antérieurement.

- i) Le 15 mars 2012, une entente de supplément au prix du contrat (SPC) d'une valeur de 65 millions de dollars américains a été signée pour régler une plainte formulée en raison de retards dans les travaux liés à des événements politiques imprévus. La demande relative au SPC n'a pas été considérée comme une modification au contrat sur le moment, et donc n'a pas été comptabilisée entièrement dans les registres de la Corporation en date du 31 mars 2012.

La demande relative au SPC aurait dû être considérée comme une modification au contrat et a donc résulté au redressement des postes et des informations à présenter qui suivent pour l'exercice qui a pris fin le 30 juin 2012 :

- Les avances aux exportateurs canadiens et les avances des clients étrangers avaient été surestimées dans l'État de la situation financière et ont toutes deux été réduites de 43 778 000 \$.
- ii) À la suite de l'examen des transactions aux fins de démarcation de l'exercice, des erreurs ont été cernées qui, bien que négligeables individuellement se devaient, dans leur ensemble, d'être corrigées dans les états financiers de la Corporation publiés antérieurement.

Ces problèmes de démarcation de l'exercice ont donc résulté au redressement des postes, et des informations à présenter qui suivent, pour l'exercice qui a pris fin le 30 juin 2012 :

- Les créances et les créditeurs et charges à payer avaient été sous-estimés dans l'État de la situation financière et ont tous deux été augmentés de 3 350 000 \$.
- Les paiements progressifs aux fournisseurs et les paiements progressifs des clients avaient été surestimés dans l'État de la situation financière et ont été réduits de 26 312 000 \$.
- Les opérations commerciales – contrats de maître d'œuvre et le coût des opérations commerciales – contrats de maître d'œuvre, avaient été surestimés dans l'État du résultat global et ont tous deux été réduits de 2 669 000 \$.

Dans l'ensemble, il n'y a pas d'impact sur le résultat global total publiés antérieurement (précédemment : résultats d'exploitation nets et résultat global) et sur les bénéfices non répartis.

Les tableaux qui suivent illustrent les ajustements réalisés à l'État de la situation financière et à l'État du résultat global pour les trois mois terminés le 30 juin 2012:

Redressement de l'État de la situation financière (non vérifié)

Au (en milliers de dollars canadiens)	30 juin 2012	Impact du redressement	30 juin 2012 Redressé
Actif			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	83,756 \$	-	83,756 \$
Créances	335,124	3,350	338,474
Avances aux exportateurs canadiens	127,637	(43,778)	83,859
Paiements progressifs aux exportateurs canadiens	726,616	(26,312)	700,304
	1,273,133	(66,740)	1,206,393
Actifs non courants			
Immobilisations corporelles	1,194	-	1,194
Actifs incorporels	479	-	479
	1,673	-	1,673
	1,274,806 \$	(66,740) \$	1,208,066 \$
Passif			
Passifs courants			
Créditeurs et charges à payer	337,591 \$	3,350 \$	340,941 \$
Avances des clients étrangers	157,867	(43,778)	114,089
Paiements progressifs des clients étrangers	726,916	(26,312)	700,604
Avantages du personnel	302	-	302
	1,222,676	(66,740)	1,155,936
Passifs non courants			
Avantages du personnel	2,482	-	2,482
Provision pour dépenses de remédiation des contrats	333	-	333
	2,815	-	2,815
	1,225,491	(66,740)	1,158,751
Capitaux propres			
Surplus d'apport	10,000	-	10,000
Bénéfices non répartis	39,315	-	39,315
	49,315	-	49,315
	1,274,806 \$	(66,740) \$	1,208,066 \$

Redressement de l'État du résultat global (non vérifié)

Pour les trois mois terminés le 30 juin (en milliers de dollars canadiens)	2012	Impact du redressement	2012 Redressé
Produits			
Opérations commerciales - contrats de maître d'œuvre (note 9)	695,254 \$	(2,669) \$	692,585 \$
Moins : coût des opérations commerciales - contrats de maître d'œuvre	(695,254)	2,669	(692,585)
Frais de service	3,323	-	3,323
Autres produits	59	-	59
Produits financiers, nets	76	-	76
Gain de change	90	-	90
	3,548	-	3,548
Charges			
Frais d'administration	7,548	-	7,548
Dépenses de remédiation des contrats	-	-	-
	7,548	-	7,548
Services d'approvisionnement international pour clients gouvernementaux			
Transactions relatives aux services d'approvisionnement	4,560	-	4,560
Moins : coût des transactions relatives aux services d'approvisionnement	(4,560)	-	(4,560)
	-	-	-
Résultats d'exploitation nets avant crédits parlementaires	(4,000)	-	(4,000)
Crédits parlementaires	3,870	-	3,870
Résultats d'exploitation nets	(130) \$	- \$	(130) \$
Autres éléments du résultat global (perte)			
Éléments qui ne seront pas reclassés dans les résultats d'exploitation nets			
Perte actuarielle sur l'obligation des avantages du personnel	-	-	-
Résultat global total (perte)	(130) \$	- \$	(130) \$

4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Trésorerie et équivalents de trésorerie incluent :

(en milliers)	30 juin 2013		31 mars 2013	
	Devise originale	Dollars canadiens	Devise originale	Dollars canadiens
Dollars américains	42 493	44 694 \$	21 515	21 859 \$
Dollars canadiens	31 692	31 692	38 975	38 975
Renminbis chinois	2 483	425	568	93
Dollars australiens	133	128	133	141
		76 939 \$		61 068 \$

La Corporation investit dans des dépôts à court terme dans des banques canadiennes. La durée moyenne à l'échéance des dépôts à court terme était de quatre jours en date du

30 juin 2013 (cinq jours au 31 mars 2013), alors que le rendement à l'échéance du portefeuille au 30 juin 2013 était de 0,01 % (0,08 % au 31 mars 2013).

De la trésorerie et équivalents de trésorerie, 46 353 000 \$ en date du 30 juin 2013 (40 745 000 \$ au 31 mars 2013) correspondent aux avances et retenues reçues de clients étrangers, qui seront versées aux exportateurs canadiens à une date ultérieure, conformément aux contrats. Lorsque le contrat le prévoit, ces fonds peuvent accumuler des intérêts au crédit de l'exportateur canadien ou du client étranger.

5. Créances et créditeurs et charges à payer

Les créances sont fondées sur les conditions normales du commerce international et ne portent habituellement pas d'intérêt. Les créances de la Corporation sont libellées dans les devises suivantes :

(en milliers)	30 juin 2013		31 mars 2013	
	Devise originale	Dollars canadiens	Devise originale	Dollars canadiens
Dollars américains	74 987	78 872 \$	100 167	101 770 \$
Dollars canadiens	40 277	40 277	45 127	45 127
Renminbis chinois	85	14	29	5
Dollars australiens	5	4	5	5
		119 167 \$		146 907 \$

Les créditeurs et charges à payer sont exigibles selon les conditions normales du commerce. Les créditeurs et charges à payer de la Corporation sont libellés dans les devises suivantes :

(en milliers)	30 juin 2013		31 mars 2013	
	Devise originale	Dollars canadiens	Devise originale	Dollars canadiens
Dollars américains	91 087	95 805 \$	105 601	107 291 \$
Dollars canadiens	9 511	9 511	13 480	13 480
Dollars australiens	138	133	138	146
Renminbis chinois	293	50	208	34
Livres sterling	-	-	6	10
		105 499 \$		120 961 \$

6. Avantages sociaux

Les employés de la Corporation ont droit à des congés de maladie non acquis, tel que prévu dans les conventions collectives et les conditions d'emploi, ainsi qu'à des indemnités de départ en fonction de leurs années de service et de leur salaire final. Ces régimes d'avantages sont sans capitalisation et n'ont donc pas d'actifs, ce qui résulte en un déficit égal à l'obligation au titre des prestations constituées.

Les indemnités de congés maladie et les indemnités de départ ont une portion courante (payable dans les 12 mois) et une portion non courante et elles sont présentés dans l'État de la situation financière comme suit :

(en milliers de dollars canadiens)	30 juin 2013			31 mars 2013		
	Indemnités de congés de maladie	Indemnités de départ	Indemnités totales	Indemnités de congés de maladie	Indemnités de départ	Indemnités totales
Total des avantages sociaux	1 108 \$	883 \$	1 991 \$	1 083 \$	2 329 \$	3 412 \$
Moins : portion courante des avantages sociaux	(70)	(469)	(539)	(69)	(1,915)	(1,984)
Portion non courante des avantages sociaux	1 038 \$	414 \$	1 452 \$	1 014 \$	414 \$	1 428 \$

L'information concernant le régime relatif aux congés de maladie à long terme et le régime d'avantages postérieurs à l'emploi relatif aux indemnités de départ, en date du 31 mars, est la suivante :

(en milliers de dollars canadiens)	Indemnités de congés de maladie		Indemnités de départ	
	2013	2012	2013	2012
Obligation au titre des indemnités constituées				
Solde au début de l'exercice	909 \$	746 \$	2 079 \$	1 818 \$
Coût des services rendus au cours de l'exercice	106	87	188	165
Intérêts débiteurs	36	36	84	87
Avantages payés	(113)	(42)	(170)	(148)
Perte actuarielle	145	82	148	157
Total des avantages sociaux accumulés à la fin de l'exercice	1 083 \$	909 \$	2 329 \$	2 079 \$

Hypothèses économiques

Obligation au titre des indemnités constituées au 31 mars

Taux d'actualisation	3.76 %	4.01 %	3.40 %	3.98 %
Taux d'augmentation économique du barème de rémunération	1.50 %	1.50 %	1.50 %	1.50 %

Coût des indemnités pour l'exercice terminée le 31 mars

Taux d'actualisation	3.76 %	4.01 %	3.40 %	3.98 %
Taux d'augmentation économique du barème de rémunération	1.50 %	1.50 %	1.50 %	1.50 %

Les hypothèses démographiques, y compris les hausses salariales liées à l'ancienneté et à l'avancement, les taux de cessation d'emploi, de retraite, d'invalidité ouvrant droit à pension, de mortalité et les facteurs d'amélioration de la longévité, tirés du rapport actuariel sur le régime de retraite de la fonction publique du Canada, sont également considérés dans l'évaluation actuarielle des avantages du personnel accumulés. Les

hypothèses adoptées pour évaluer les indemnités des congés de maladie et les indemnités de départ sont révisées annuellement par la direction et sont appliquées d'une façon consistante. Tout changement à ces hypothèses peut avoir un impact significatif sur les montants s'y reliant dans les états financiers.

Des charges de 25 000 \$ pour les trois mois terminés le 30 juin 2013 (25 000 \$ au 30 juin 2012) ont été incluses dans les frais d'administration liés à la rémunération du personnel et aux charges connexes, au titre des indemnités des congés maladie, et de néant pour les trois mois terminés le 30 juin 2013 (25 000 \$ au 30 juin 2012), au titre des indemnités de départ, relatives au changement dans le passif de ces prestations durant la période de référence et à des changements dans les estimations de la direction.

7. Provision pour dépenses de remédiation des contrats

La Corporation peut devoir engager des frais de remédiation de contrats lorsque des exportateurs canadiens ne respectent pas les modalités de leurs contrats. La Corporation est la partie demanderesse ou défenderesse dans certaines réclamations et poursuites en instance. Les dommages et intérêts réclamés par les plaignants peuvent être élevés, mais, en s'appuyant sur l'avis de conseillers juridiques, la direction a enregistré une obligation dans la période visée lorsque les dommages étaient plus probables qu'improbables et que les montants associés pouvaient être raisonnablement estimés.

(en milliers de dollars canadiens)	Réapprovi- sionnement de contrat	Conseils juridiques	Total
Solde au 31 mars 2013	-	\$ 296	\$ 296
Provision utilisée pendant l'exercice	-	(21)	(21)
Solde au 30 juin 2013	-	\$ 275	\$ 275

La direction a exercé son jugement pour déterminer si une provision devait être comptabilisée ou divulguée au regard de la probabilité qu'un paiement soit requis pour régler l'obligation et qu'une estimation fiable du montant puisse être faite. L'estimation de la direction de la provision est assujettie à de nombreuses incertitudes, y compris concernant le moment et le montant réel du versement.

Aucun contrat déficitaire n'a été relevé en date du 30 juin 2013 et du 31 mars 2013.

8. Gestion du capital

L'objectif de la Corporation à l'égard du capital est de préserver et de renforcer son capital au moyen d'une gestion prudente des risques. Ceci, auquel s'ajoute la mise en œuvre de stratégies pour optimiser les excédents opérationnels, garantit la disponibilité de capital pour faciliter les investissements et pour atténuer toutes pertes possibles liées au risque opérationnel, au rendement des fournisseurs et au risque de crédit.

Les stratégies clés utilisées par la Corporation pour gérer son capital incluent : le contrôle des dépenses de remédiation de contrats; le maintien d'un équilibre entre une croissance avisée et les charges d'exploitation; la réduction au minimum de l'exposition au risque de change; l'optimisation des produits d'intérêts; le maintien des crédits parlementaires accordés à un niveau suffisant pour couvrir les activités dans le cadre de l'Accord sur le partage de la production de défense et les offres de services relatives à la politique publique.

La Corporation n'est pas sujette à des exigences externes en matière de capital. L'apport en capital de la Corporation se répartit comme suit :

(en milliers de dollars canadiens)	30 juin 2013	31 mars 2013
Surplus d'apport	10 000	10 000
Bénéfices non repartis	39 912	40 368
Provision pour dépenses de remédiation de contrats	275	296
	50 187	50 664

9. Opérations commerciales, frais de service, autres produits et opérations liées aux services d'approvisionnement

La Corporation facilite la vente de produits canadiens à des clients étrangers, y compris des gouvernements, des organismes internationaux et d'autres acheteurs, et tire des produits découlant des opérations commerciales liées aux contrats de maître d'œuvre, des frais de service et d'autres produits. La Corporation réalise également des transactions d'approvisionnement internationales pour des clients gouvernementaux.

Le profil par région géographique pour les trois mois terminés le 30 juin, s'établit comme suit :

(en milliers de dollars canadiens)	2013			2012		
	Service d'approvisionnement			Service d'approvisionnement		
	Produits*	Internationaux	Total	Produits*	Internationaux	Total
Etats-Unis	300 562	-	300 562	587 198	-	587 198
Amérique centrale et Caraïbes	48 338	2 692	51 030	31 667	610	32 277
Amérique du Sud	19 384	254	19 638	43 997	-	43 997
Asie	5 440	817	6 257	7 807	39	7 846
Europe	512	4 292	4 804	77	3 853	3 930
Canada	386	1 908	2 294	481	39	520
Afrique	1 488	235	1 723	23 929	19	23 948
Autres	300	-	300	811	-	811
	376 410	10 197	386 607	695 967	4 560	700 527

* Les produits comprennent les produits découlant des opérations commerciales, les frais de service et les autres produits.

La valeur des contrats signés se distingue des produits. Elle correspond à la valeur des contrats et modifications signés et prenant effet, laquelle a atteint \$217 million de dollars pour les trois mois terminés le 30 juin 2013 (\$200 million de dollars au 30 juin 2012).

10. Gestion du risque et instruments financiers

Les instruments financiers que détient la Corporation l'exposent au risque de crédit, au risque de marché et au risque de liquidité. Le Conseil d'administration exerce une surveillance sur le cadre de gestion du risque de la Corporation, dont il examine, approuve et suit les politiques en la matière, y compris le programme de gestion du risque d'entreprise en cours d'élaboration, dans le cadre duquel on déterminera la tolérance au risque de l'organisation, les effets de divers risques et des plans d'action afin d'atténuer les risques qui excèdent le seuil de tolérance de la Corporation.

Le Comité de vérification de la Corporation surveille le respect par la direction des politiques et des procédures de la Corporation en matière de gestion du risque, et il examine périodiquement la pertinence du cadre de gestion du risque en fonction des risques auxquels s'exposent la Corporation. Le Comité de vérification est appuyé dans son rôle de surveillance par la fonction de vérification interne de la Corporation. Les vérifications internes prennent la forme à la fois d'examens réguliers et d'examens spéciaux des contrôles et des procédures de gestion des risques, et les rapports qui en résultent sont présentés au Comité de vérification.

La section qui suit décrit les risques associés aux instruments financiers de la Corporation et la façon dont celle-ci gère son exposition aux risques.

a) Risque de crédit

Il s'agit du risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Ce risque est principalement associé à la trésorerie et équivalents de trésorerie et aux créances des clients de la Corporation. La valeur comptable des actifs financiers figurant dans les états financiers représente l'exposition maximale au risque de crédit.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La Corporation investit des fonds excédentaires pour toucher des produits financiers en vue de maintenir le principal et de fournir suffisamment de liquidités pour répondre à ses besoins de trésorerie. La Corporation réduit au minimum son exposition au risque de crédit découlant du placement des fonds de trésorerie en respectant sa politique en matière de placement, laquelle prévoit des mécanismes de placement approuvés et des limites de portefeuille. La Corporation investit des fonds de trésorerie et équivalents de trésorerie dans des dépôts temporaires très liquides qu'elle effectue auprès d'une banque canadienne à charte. Les placements doivent maintenir les cotes de solvabilité aux seuils ou au-dessus des seuils définis par au moins deux des agences énumérées ci-dessous :

Cote de Moody's : P1

Cote de Standard and Poor's (S&P) : A1

Cote de Dominion Bond Rating Service (DBRS) : R1 (faible)

Créances

L'exposition de la Corporation au risque de crédit lié aux créances dépend essentiellement des caractéristiques démographiques de sa clientèle. La Corporation gère généralement le risque de crédit associé aux clients étrangers en consentant des modalités de comptes ouverts aux parties bénéficiant d'une cote de crédit accordée par Moody's d'au moins AAA et en exigeant des garanties lorsque la cote est sous ce seuil. Durant les trois mois terminés le 30 juin 2013, 80% (86%, le 30 juin 2012) des produits de la Corporation provenaient de clients cotés AAA.

L'exposition maximale au risque de crédit pour les créances par région géographique en se répartit comme suit :

	30 juin		31 mars	
	2013		2013	
(en milliers de dollars canadiens)				
États-Unis	77 815	\$	96 867	\$
Amérique centrale et Caraïbes	33 640		37 746	
Europe	2 187		1 769	
Asia	1 828		3 136	
Canada	1 690		2 813	
Amérique du Sud	1 589		4 436	
Afrique	131		132	
Autres	287		8	
	119 167	\$	146 907	\$

Les créances sont fondées sur des conditions normales en commerce international et ne portent habituellement pas d'intérêt. Le profil d'échéance des créances de la Corporation était le suivant :

	30 juin		31 mars	
	2013		2013	
(en milliers de dollars canadiens)				
< 1 an	118 794	\$	146 019	\$
> 1 an < 3 ans	373		888	
	119 167	\$	146 907	\$

Les créances sont considérées comme étant en souffrance quand le payeur n'a pas versé la somme due avant la date d'échéance prévue par le contrat. Le classement chronologique des créances en souffrance de la Corporation était le suivant :

(en milliers de dollars canadiens)	30 juin 2013	31 mars 2013
< 30 jours	4 471 \$	19 146 \$
> 30 jours et < 180 jours	2 057	15 273
> 180 jours	3 059	4 496
	9 587 \$	38 915 \$

Avances et paiements progressifs aux exportateurs canadiens

L'exposition au risque de crédit liée aux avances et aux paiements progressifs aux exportateurs canadiens est atténuée par la nature adossée des obligations contractuelles de la Corporation ainsi que par des retenues de garantie.

Garanties

Concernant la gestion du risque de crédit lié à ses obligations contractuelles en cours, la Corporation peut exercer un recours sur une base contractuelle contre des fournisseurs canadiens découlant, à tous les égards importants, des obligations prévues dans les contrats et de même valeur. En outre, pour atténuer davantage son risque de crédit global, la Corporation peut aussi, selon les résultats de sa vérification préalable, exiger des garanties commerciales, y compris des retenues de garantie, des garanties bancaires, des cautions, des cautions de la société mère, des cessions d'indemnités d'assurance, des privilèges sur biens, des garanties personnelles et des espèces des actionnaires placées en fiducie auprès de la Corporation.

Le profil de l'ensemble des garanties dont dispose la Corporation aux fins de l'exécution des contrats, dans le cas improbable où une entreprise canadienne ne remplirait pas ses obligations contractuelles était le suivant :

(en milliers de dollars canadiens)	30 juin 2013	31 mars 2013
Retenues de garantie	9 694 \$	9 381 \$
Garanties bancaires	40 188 \$	39 146 \$
Cautions	87 026 \$	84 064 \$
Cautions de sociétés mères	297 585 \$	346 125 \$
Autres	10 775 \$	12 897 \$

Les montants susmentionnés se rapprochent de la juste valeur des garanties retenues.

b) Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les futurs flux de trésorerie d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Il comprend trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et d'autres risques de prix. La Corporation n'est pas exposée à d'autres risques de prix significatifs.

i) Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les futurs flux de trésorerie d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des monnaies étrangères. Afin de gérer le risque de change, les contrats avec des clients étrangers et les contrats réciproques avec des exportateurs canadiens sont ordinairement conclus dans la même devise. Dans certains cas où le paiement entre les parties est effectué en devise différente, la Corporation peut conclure des contrats de change à terme. La Corporation a recours à ces techniques pour transférer le risque de change à l'exportateur canadien, ce qui permet une exposition nette minime.

ii) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les futurs flux de trésorerie d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. L'exposition de la Corporation à ce risque vient du fait qu'elle investit des fonds de trésorerie et équivalents de trésorerie. La Corporation réduit au minimum les risques associés aux fluctuations des taux d'intérêt en investissant dans des dépôts temporaires très liquides qu'elle effectue auprès d'une banque canadienne à charte.

Dans le cadre d'une série spécifique de contrats de financement, inclus dans les crédettes et charges à payer, la Corporation devait néant au 30 juin 2013 (néant, le 31 mars 2012), dont néant, en date du 30 juin 2013 (néant, le 31 mars 2012), portent des intérêts aux coûts du financement plus 0,20 %.

c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs qui sont à régler par la remise de trésorerie ou d'un autre actif financier.

La Corporation réduit au minimum le risque de liquidité lié à la trésorerie et équivalents de trésorerie en respectant sa politique en matière de placement, laquelle prévoit des mécanismes de placement des fonds de trésorerie et équivalents de trésorerie dans des dépôts temporaires très liquides qu'elle effectue auprès d'une banque canadienne à charte.

Concernant ses obligations contractuelles en cours, la Corporation peut exercer un recours sur une base contractuelle contre des fournisseurs canadiens découlant, à tous les égards importants, des obligations prévues dans les contrats réciproques à ceux intervenus avec les clients étrangers de même valeur. En outre, pour atténuer davantage son risque de liquidité global, la Corporation peut aussi, selon les résultats de sa

vérification préalable, exiger des garanties commerciales, y compris des retenues de garantie, des garanties bancaires, des cautions, des cautions de la société mère, des cessions d'indemnités d'assurance, des privilèges sur biens, des garanties personnelles et des espèces des actionnaires placées en fiducie auprès de la Corporation.

La *Loi sur la Corporation commerciale canadienne* permet à la Corporation d'emprunter auprès du Trésor ou de conclure d'autres arrangements de crédit ou des indemnités avec d'autres sources pour un montant ne dépassant pas 90 millions de dollars.

- i) La Corporation a une marge de crédit renouvelable lui donnant accès à des fonds de l'ordre de 40 millions de dollars canadiens ou l'équivalent américain. L'endettement dans le cadre de cette entente est non garanti, et ce mécanisme de crédit ne comporte aucune date d'expiration. Au 30 juin 2013, aucun prélèvement n'avait été effectué sur cette marge de crédit (néant au 30 juin 2012).
- ii) La Corporation conclut des arrangements d'actualisation avec garantie avec une institution financière, jusqu'à un maximum de 15 millions de dollars au 30 juin 2013 (15 millions de dollars au 30 juin 2012), pour appuyer son programme de financement commercial.

En outre, la Corporation conclut d'autres arrangements de crédit, jusqu'à un maximum de 25 millions de dollars au 30 juin 2013 (25 millions de dollars au 30 juin 2012), où les opérations sont entièrement assurées par une société d'État apparentée bénéficiant d'une cote de crédit de AAA de Moody, ce qui atténue tout risque de liquidité lié à son programme de financement commercial. La Corporation a enregistré de charge de néant (16 000 \$ - recouvrement des charges au 30 juin 2012) en lien avec son programme de financement commercial.

Créditeurs et charges à payer

Les créiteurs sont exigibles selon les conditions normales de commerce. Le profil d'échéance des créiteurs de la Corporation était le suivant :

(en milliers de dollars canadiens)	30 juin 2013	31 mars 2013
< 1 an	105 499 \$	120 961 \$
	105 499 \$	120 961 \$

Dans le cadre d'une série spécifique de contrats liés au programme de financement commercial de la Corporation, inclus dans les créiteurs et charges à payer, la Corporation devait néant au 30 juin 2013 (néant, au 31 mars 2013), dont néant au 30 juin 2013 (néant, au 31 mars 2013) portent un intérêt au coût du financement plus 0,20%. La Corporation a également accès à un certain nombre de valeurs commerciales si la partie étrangère ne rembourse pas ces créances.

Le montant des créances impayées offertes en garantie conformément à ces ententes au 30 juin 2013 s'élevait à 32 512 000 \$ (36 706 000 \$ au 31 mars 2013) et se présentait comme suit :

(en milliers de dollars canadiens)	30 juin 2013	31 mars 2013
< 1 an	32 139 \$	35 818 \$
> 1 an et < 3 ans	373	888
	32 512 \$	36 706 \$

11. Frais d'administration

Les frais d'administration pour les trois mois terminés le 30 juin comprennent :

(en milliers de dollars canadiens)	2013	2012
Rémunération du personnel et charges connexes	4 598 \$	4 429 \$
Services de gestion des contrats	1 038	1 023
Loyer et frais connexes	559	582
Frais de déplacement et accueil	330	521
Logiciels, matériel informatique et soutien	325	268
Consultants	167	282
Amortissement	42	201
Communications de l'entreprise	39	20
Autres charges	164	222
	7 262 \$	7 548 \$

12. Produit financiers, nets

La Corporation pour les trois mois terminés le 30 juin a enregistré un produit financier et des coûts pour les instruments financiers suivants :

(en milliers de dollars canadiens)	2013	2012
Actifs financiers		
- Produits financiers de la trésorerie et équivalents de trésorerie	63 \$	76 \$
Passifs financiers		
- Coûts financiers des créditeurs et autres passifs	-	-
	63 \$	76 \$

13. Crédits parlementaires

Les crédits parlementaires, consentis par le Parlement du Canada, de 3 870 000 \$ pour les trois mois terminés le 30 juin 2013 (3 870 000 \$ en date du 30 juin 2012) sont inclus dans les résultats d'exploitation nets.

14. Opérations entre parties liées

La Corporation est liée, pour ce qui est de la propriété commune, à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Elle participe à des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités selon les mêmes modalités qui s'appliquent aux parties non liées. Ces opérations se rapprochent de la juste valeur. Les opérations importantes prises isolément et les opérations importantes prises dans leur ensemble sont présentées ci-dessous.

En raison de toutes les opérations entre parties liées, les montants à recevoir de ces parties et les montants qui leur sont dus incluent respectivement sous créances et créditeurs sont les suivants :

(en milliers de dollars canadiens)	30 juin 2013	31 mars 2013
Créances	388 \$	891 \$
Créditeurs	246 \$	477 \$

a) Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) assure à la Corporation des services de gestion de contrats et d'autres services administratifs à des taux négociés qui reflètent la juste valeur.

Pour les trois mois terminés le 30 juin 2013, le coût de ces services s'est élevé à 1 046 000 \$ (1 034 000 \$ en date du 30 juin 2012) et il est inclus dans les frais d'administration.

b) PPP Canada Inc.

La Corporation a un protocole d'entente avec PPP Canada Inc. pour la prestation de services partagés principalement dans les domaines de la technologie de l'information, de la gestion des ressources humaines, des finances et de l'approvisionnement, des services juridiques, de la recherche et des communications, de la gouvernance et de la gestion des installations. Cette entente produit des économies d'échelle pour les deux organisations.

Pour les trois mois terminés le 30 juin 2013, le produit lié à la prestation de ces services s'est établi à 187 500 \$ (187 500 \$ en date du 30 juin 2012) et est inclus dans les frais de service.

c) Autre

Les opérations commerciales, les frais de service et les opérations associées aux services d'approvisionnement, découlant de la facilitation par la Corporation de la vente de

produits canadiens à des clients étrangers et les autres activités internationales, comprennent les opérations avec les entités gouvernementales liées suivantes pour les trois mois terminés le 30 juin :

(en milliers de dollars canadiens)	2013	2012
Affaires étrangères, Commerce et Développement Canada	7 556 \$	1 373 \$
Ministère de la Défense nationale	6 \$	- \$
Agence canadienne de développement international	-	8 \$
Ministère de l'Environnement	-	8 \$

Par ailleurs, la Corporation participe à des programmes d'échange de ressources humaines avec les ministères et organismes suivants : Affaires étrangères et Commerce, et Développement Canada et Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

15. Garanties

Dans son rôle de maître d'œuvre, la Corporation a l'obligation contractuelle d'exécuter de nombreux contrats conclus avec des clients étrangers et de veiller à ce que les conditions du contrat soient respectées, quelle que soit la qualité du rendement de l'exportateur canadien. La Corporation doit également exécuter des obligations contractuelles liées à la prestation de services d'approvisionnement internationaux pour des clients gouvernementaux.

La valeur totale du portefeuille de contrats de maîtrise d'œuvre et d'approvisionnement qui restait à exécuter était la suivante :

(en milliers de dollars canadiens)	30 juin 2013	31 mars 2013
< 1 an	1 934 257 \$	1 980 641 \$
> 1 an et < 3 ans	219 522	250 933
> 3 ans et < 5 ans	7 123	7 265
Valeur totale du portefeuille de contrats	2 160 902 \$	2 238 839 \$